

Budget Prévisionnel - PH-SSiAD - Support normalisé (BPPH-2015-01)		Année N : 2025	
ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 10 avril 2006)			
N° FINESS / Nom de l'établissement ou service	910805415 Service de Soins Infirmiers à Domicile		
ADRESSE :	10 rue des Siroliers- 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS		
Date de la dernière autorisation :		Département :	91 - Essonne
ORGANISME GESTIONNAIRE :	Mairie de Sainte Geneviève des Bois		
TELEPHONE / FAX / Email :	01.69.51.10.11	01.69.51.51.98	julianne-morin@sgdb91.com
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou service:	MORIN Julianne		
CATEGORIE :	354 - Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)		
Autorité en charge de la tarification :	ARS		
C.C.N.T. :	FPT (titre III)	TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1	
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :		Classe 6-groupes II et III de produits :	
CAPACITE AUTORISEE :	100	1335623,73	
SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU ESSONNE 10 AVR. 2025 ARRIVÉE			

ACTIVITE de l'établissement ou du service

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Activité théorique		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2) x (3)	Activité par dérogation		
		Lits ou places réels 2023	Lits ou places financés	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de jours de présence des travailleurs en E.S.A.T.	Nombre de journées théorique	Nombre de personnes	Nombre de journées proposées	Nombre de journées allouées
TOTAL		100	100	365	0	36 500	0	0	0
Externat						0			
Semi-internat						0			
Internat						0			
Autre 1		100	100	365		36 500			
Autre 2						0			
Autre 3						0			
(5) = (2) x (3)									

Activité prévisionnelle		(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	BP 2024		BP proposé 2025		Retenu par le tarificateur		(18)
		TOTAL en journées	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Moyenne	Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation	Nombre	Taux d'occupation	
TOTAL en journées		0	0	0	0	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Externat						0		0,0%		0,0%		0,0%	
Semi-internat						0		0,0%		0,0%		0,0%	
Internat						0		0,0%		0,0%		0,0%	
Autre 1						0		0,0%		0,0%		0,0%	
Autre 2						0		0,0%		0,0%		0,0%	
Autre 3						0		0,0%		0,0%		0,0%	
(13) = [(9) + (10) + (12)] / 3												(16) = (15) / (5)	(18) = (17) / (5)

ACTIVITE de l'établissement ou du service				
CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL				
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES				
Accueil des plus de 20 ans dans les IME au titre de l'article L. 242-4 du CASF				
	TOTAL	+ 20 ans orientés ESAT, AP *, CDTD **	+ 20 ans orientés MAS	+ 20 ans orientés foyer
Nombre de journées prévisionnelles		(1)	(2)	(3)
TOTAL	(de 1 à 3)	0	0	0
External				
Semi-internat				
Internat				
Autre 1				
Autre 2				
Autre 3				
* Atelier Protégé				
** Centre de Distribution de Travail à Domicile				

EXPLOITATION - Les charges**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Réal 2023	Budget exécutoire 2024	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(7)
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE						
ACHATS						
601 Achats stockés de matières premières et de fournitures:					0,00	
602 Achats stockés - Autres approvisionnements					0,00	
603 Variation des stocks					0,00	
606 Achats non stockés de matières et fournitures	11 201,17	13 461,85	0,00	13 660,64	13 660,64	13 660,64
607 Achats de marchandise					0,00	
709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement					0,00	
713 Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)					0,00	
SERVICES EXTERIEURS						
6111 Sous-traitance: prestations à caractère médical	1 615,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6112 Sous-traitance: prestations à caractère médico-social					0,00	
6118 Sous-traitance: autres prestations de service					0,00	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
6241 Transports de biens					0,00	
6242 Transports d'usagers					0,00	
6247 Transports collectifs du personnel					0,00	
6248 Transports divers					0,00	
625 Déplacements, missions et réceptions	1 418,49	1 420,00	0,00	1 420,00	1 420,00	1 420,00
626 Frais postaux et frais de télécommunications	1 811,73	1 670,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6281 Prestations de blanchissage à l'extérieur					0,00	
6282 Prestations d'alimentation à l'extérieur					0,00	
6283 Prestations de nettoyage à l'extérieur					0,00	
6284 Prestations d'informatique à l'extérieur					0,00	
6287 Remboursements de frais	95 605,46	121 285,00	0,00	134 100,00	134 100,00	134 100,00
6288 Autres prestations					0,00	
TOTAL GROUPE I	111 651,85	137 836,85	0,00	159 180,64	159 180,64	159 180,64

EXPLOITATION - Les charges

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
ANNEXE 1

	R��el 2023	Budget ex��cutoire 2024	Budget pr��visionnel propos��			D��penses autoris��es	Budget ex��cutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
GROUPE II : DEPENSES AFF��RENTES AU PERSONNEL							
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
621 Personnel ext��rieur �� l'��tablissement					0,00		
622 R��mun��rations d'interm��diaires et honoraires					0,00		
631 Imp��ts, taxes et versements assimil��s sur r��mun��rations (administration des imp��ts	20 482,76	21 754,00		9 900,00	9 900,00		9 900,00
633 Imp��ts, taxes et versements assimil��s sur r��mun��rations (autres organismes	803 552,49	853 039,00	0,00	1 068 957,12	1 068 957,12		1 068 957,12
641 R��mun��rations du personnel non m��dical					0,00		
642 R��mun��rations du personnel m��dical					0,00		
643 R��mun��ration du personnel handicap��					0,00		
645 Charges de s��curit�� sociale et de pr��voyance	266 221,68	282 749,00	0,00	99 500,00	99 500,00		99 500,00
646 Personnes handicap��es					0,00		
647 Autres charges sociales					0,00		
648 Autres charges de personnel					0,00		
TOTAL GROUPE II	1 090 256,93	1 157 542,00	0,00	1 178 357,12	1 178 357,12		1 178 357,12

EXPLOITATION - Les charges

CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
ANNEXE 1

		Réel 2023	Budget exécutoire 2024	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Recon- duction	Mesures nouvelles	Total		
GROUPE III - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE								
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
612	Redevances de crédit-bail					0,00		
6132	Locations immobilières					0,00		
6135	Locations mobilières					0,00		
614	Charges locatives et de copropriété					0,00		
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers					0,00		
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers					0,00		
6156	Maintenance	4 059,43	3 750,00	0,00	1 500,00	1 500,00		1 500,00
616	Primes d'assurances					0,00		
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00		10 200,00
618	Divers	7 610,49	10 481,00	0,00	5 478,00	5 478,00		5 478,00
623	Information, publications, relations publiques					0,00		
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)					0,00		
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)					0,00		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	6 700,00	6 700,00		6 700,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables					0,00		
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun					0,00		
657	Subventions					0,00		
658	Charges diverses de gestion courante	0,78	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
CHARGES FINANCIERES								
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					0,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (M22)					0,00		
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés					0,00		
678	Autres charges exceptionnelles					0,00		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS								
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	22 754,48	26 013,88	0,00	24 952,00	24 952,00		24 952,00
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir					0,00		
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation					0,00		
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles					0,00		
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants					0,00		
686	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges financières					0,00		
687	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges exceptionnelles					0,00		
6871	dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations					0,00		
68725	dont dotations aux amortissements dérogatoires					0,00		
68741	dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR					0,00		
68742	dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations					0,00		
687461	dont dot. aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)					0,00		
687462	dont dot. aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)					0,00		
68748	dont autres					0,00		
6876	dont dotations aux dépréciations exceptionnelles					0,00		
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (M22 bis)					0,00		
6894	dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (M22 bis)					0,00		
6895	dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (M22 bis)					0,00		
6897	dont engagements à réaliser sur legs et donations affectées (M22 bis)					0,00		
TOTAL GROUPE III		34 425,18	40 244,88	0,00	48 830,00	48 830,00		48 830,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		1 236 333,96	1 335 623,73	0,00	1 386 367,76	1 386 367,76	0,00	1 386 367,76
		RAN 2023	RAN 2024	Report à nouveau 2025				
002	Déficit de la section d'exploitation reporté							
005	Amortissements comptables excédentaires différés							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		1 236 333,96	1 335 623,73	0,00	1 386 367,76	1 386 367,76	0,00	1 386 367,76

EXPLOITATION - Les produits

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

ANNEXE 1

GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	(1) Réal 2023	(2) Budget exécutoire 2024	Budget prévisionnel proposé		(6) Recettes autorisées	(7) Budget exécutoire
			Recon- duction	Mesures nouvelles		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(7)
Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD)	1 310 321,87	1 335 623,73			1 386 367,76	1 386 367,76
Produits à la charge de l'Etat			0,00	1 386 367,76	1 386 367,76	
Produits à la charge du département (hors EHPAD)					0,00	
Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)					0,00	
Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées					0,00	
<i>dont produits à la charge de l'assurance maladie</i>					0,00	
<i>dont produits à la charge du département</i>					0,00	
<i>dont produits à la charge de l'usager</i>					0,00	
Produits à la charge d'autres financeurs					0,00	
TOTAL GROUPE I	1 310 321,87	1 335 623,73	0,00	1 386 367,76	1 386 367,76	1 386 367,76

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

70	Produits sauf 7082	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7082	Participations forfaitaires des usagers				0,00	
70821	<i>dont forfaits journaliers</i>				0,00	
70822	<i>dont participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L.242-4 du CASF</i>				0,00	
70823	<i>dont participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT</i>				0,00	
70828	<i>dont autres participations forfaitaires des usagers</i>				0,00	
71	Production stockée				0,00	
72	Production immobilisée				0,00	
74	Subventions d'exploitation et participations				0,00	
75	Autres produits de gestion courante	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00
603	Variation des stocks (en recettes)				0,00	
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats				0,00	
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs				0,00	
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs				0,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical				0,00	
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical				0,00	
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées				0,00	
6459/6	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9/79	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité				0,00	
6489	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)				0,00	
6611					0,00	
TOTAL GROUPE II		1,99	0,00	0,00	0,00	0,00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES					Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées		Budget exécutoire	
		Réel 2023	Budget exécutoire 2024	Recon-duction	Mesures nouvelles	Total					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)		(6)		(7)	
Produits financiers						0,00					
PRODUITS EXCEPTIONNELS											
776	Produits financiers					0,00					
PRODUITS EXCEPTIONNELS											
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	125,72	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance quadriennale (M22)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	
775	Produits des cessions d'éléments d'actif										
777	Quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice										
778	Autres produits exceptionnels					0,00					
AUTRES PRODUITS											
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)					0,00					
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)					0,00					
787	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)					0,00					
78725	dont reprises sur amortissements dérogatoires					0,00					
78741	dont reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR					0,00					
78742	dont reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations					0,00					
787461	dont reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)					0,00					
787462	dont reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)					0,00					
78748	dont autres reprises (sur provisions réglementées)					0,00					
7876	dont reprises sur dépréciations exceptionnelles					0,00					
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (M22 bis)					0,00					
799	Transferts de charges					0,00					
791	dont transfert de charges d'exploitation					0,00					
796	dont transfert de charges financières					0,00					
797	dont transfert de charges exceptionnelles					0,00					
TOTAL GROUPE III		125,72	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)											
		310 449,58	335 623,73	0,00	386 367,76	386 367,76		0,00		386 367,76	
		Report à nouveau 2025									
Excédent de la section d'exploitation reporté											
002	Amortissements comptables excédentaires différés										
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		1 348 622,33	1 335 623,73	0,00	386 367,76	386 367,76		0,00		386 367,76	

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

SECTION D'INVESTISSEMENT : EMPLOIS

		Réel 2023	Budget exécutoire 2024	Budget prévisionnel 2025
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves			
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Reprises				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15	Provisions			
Remboursement des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées			
17	Dettes rattachées à des participations			
Compte de liaison investissement				
18	Comptes de liaison investissements			
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 623,29	26 013,88	24 952,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)			
39	Dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)			
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)			
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)	0,00	0,00	
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	
003	Excédent prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		26 623,29	26 013,88	24 952,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL
ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

SECTION D'INVESTISSEMENT : RESSOURCES

		Réel 2023	Budget exécutoire 2024	Budget prévisionnel 2025
Augmentation des fonds propres				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	3 729,88	0,00	0,00
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Dotations aux provisions				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15	Provisions			
Augmentation des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées			
17	Dettes rattachées à des participations			
Compte de liaison				
18	Comptes de liaison investissements			
Immobilisations (sorties)				
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	22 754,48	26 013,88	24 952,00
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)			
39	Dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)			
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)			
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)			
001	Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)	0,00	0,00	
004	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	
007	Déficit prévisionnel d'investissement	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		26 484,36	26 013,88	24 952,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT
ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS

		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	TOTAL CHARGES - (TOTAL GROUPE I + II + III)	1 386 367,76	0,00
B	PRODUITS EN ATTENUATION - (TOTAL GROUPE II + III)	0,00	0,00
C	Reprises sur le compte 111 (M22) / 11511 (M22 bis, excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) et le compte 10687 (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte 116-1)		
E	Solde débiteur du compte 116-2: Dépenses pour congés payés ou solde créditeur du compte 4282: dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au compte 116-3: Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R314-45 du CASF et au compte 116-8		
G	A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées	1 386 367,76	0,00
H	(+/-) Reprises de résultat (comptes 11510 ou 11519 en M22 bis ; comptes 111 ou 119 en M22)		
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G - H	1 386 367,76	0,00
	Dotation globale de financement	1 386 367,76	0,00

(activité 15) (activité 17)

Nombre de journées	0	0
- Externat	0	0
- Semi-internat	0	0
- Internat	0	0
- Autre 1	0	0
- Autre 2	0	0
- Autre 3	0	0

Prix de journée moyen de l'année	0,00	0,00
- Externat		
- Semi-internat		
- Internat		
- Autre 1		
- Autre 2		
- Autre 3		

ANNEXE 11 (arrêté 22 octobre 2003)									
Catégorie	A	B		C		Variation		Nbr d'ETP total	
	Temps plein 2024	Temps partiel 2024		Total 2024	en ETP 2025		Nbr d'ETP total résultant du Budget Exécutoire 2025		
		Nbr d'agents	Nbr d'agents		Nbr ETP	Nbr d'agents			
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2)	(5) = (1) + (3)	(6)	(7) > 0	(8) = (5) + (6) - (7)	
Direction / Encadrement									
	2			2	2,00			2,00	
TOTAL 1	2	0	0,00	2	2,00	0,00	0,00	2,00	
Administration / Gestion									
	1			1	1,00			1,00	
TOTAL 2	1	0	0,00	1	1,00	0,00	0,00	1,00	
Services Généraux et restauration									
				0	0,00			0,00	
TOTAL 3	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
Socio-éducatif									
				0	0,00			0,00	
TOTAL 4	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
Paramédical									
	17	7	4,60	24	21,60			21,60	
TOTAL 5	17	7	4,60	24	21,60	0,00	0,00	21,60	
Médical									
				0	0,00			0,00	
TOTAL 6	0	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	20	7	4,60	27	24,60	0	0,00	24,60	

* Saisie en valeur absolue

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES COMMUNES A PLUSIEURS ETABLISSEMENTS OU SERVICES									
ANNEXE 3 (arrêté du 22 octobre 2003)									
Saisie non normalisée									
N° de compte	Libellé	Montant total du compte à répartir	Clé de répartition (nature)	Unité de répartition 1		Unité de répartition 2		Unité de répartition 3	
				Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant
(1) (2) (3) (4) (5)									
Total		0			0			0	0

ANNEXE 4 - arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 15 juin 2007				
A C T I F	31/12/2023			31/12/2022
	Montant brut	Amort et dépréciation	Montant net	Montant net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			0,00	
Autres immobilisations incorporelles			0,00	
Immobilisations incorporelles en cours			0,00	
Immobilisations corporelles				
Terrains			0,00	
Constructions			0,00	
Installations techniques, matériels et outillage			0,00	
Autres immobilisations corporelles			0,00	
Immobilisations corporelles en cours			0,00	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations			0,00	
Autres titres immobilisés			0,00	
Prêts			0,00	
Autres immobilisations financières			0,00	
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes de liaison (1)			0,00	
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures			0,00	
Autres approvisionnements			0,00	
En-cours de production (biens et services)			0,00	
Produits intermédiaires et finis			0,00	
Marchandises			0,00	
Avances et acomptes versés sur commandes			0,00	
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)			0,00	
Autres créances			0,00	
Valeurs mobilières de placement			0,00	
Disponibilités			0,00	
Charges constatées d'avance			0,00	
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV			0,00	
Primes de remboursement des obligations V			0,00	
Ecart de conversion (actif) VI			0,00	
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V+VI)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement ou service et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du code de l'action sociale et des familles

ANNEXE 4 - arrêté du 22 octobre 2003 modifié par l'arrêté du 15 juin 2007			
P A S S I F		31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres			
102	Fonds associatifs sans droit de reprise		
103	Fonds associatifs avec droit de reprise		
1034, 1035	Dons et legs		
1036	Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves			
10682	Excédents affectés à l'investissement		
10686, 10687	Réserves de compensation		
10685	Excédents affectés à la couverture du BFR		
1062, 1063, 1064, 10681, 10688	Autres réserves		
Report à nouveau			
110, 119	Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
114	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
115	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
116.1, 116.2, 116.3	Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
120, 129	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		
131, 138 (-139)	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées			
141	Couverture du besoin en fonds de roulement		
142, 145	Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
1486	Réserves des plus-values nettes d'actif		
229	Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I		0,00	0,00
18	Comptes de liaison		
TOTAL II		0,00	0,00
151	Provisions pour risques		
157, 158	Provisions pour charges		
19	Fonds dédiés		
TOTAL III		0,00	0,00
Dettes (3)			
164, 518, 519	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
165, 167, 168, 169, 17	Emprunts et dettes financières divers (3)		
4191, 4192	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
4196, 4197, 4198	Redevables créditeurs		
401, 403, 408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		
421 à 427, 4282, 4286, 431, 437, 4382, 4386, 441, 443C, 444, 4452, 4455, 4458C, 4457, 446, 447, 4482, 4486	Dettes sociales et fiscales		
404, 405	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
45C, 464, 467C, 4686, 471, 477, 478C, 4887	Autres dettes (5)		
487	Produits constatés d'avance		
TOTAL IV		0,00	0,00
477	Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V)		0,00	0,00

(1) Dont compte 1201

et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier: cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an :

Dont à moins d'un an :

(5) Dont fonds des majeurs protégés:

MAIRIE STE GENEVIEVE DES BOIS - BUDGET ANNEXE S.S.I.A.D - Exercice : 2025

V - ARRETE ET SIGNATURES Budget Primitif 2025 du Service de Soins Infirmiers A Domicile <i>Arrêté et signatures</i>	V A
--	---

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 28

Nombre de membres représentés : 10

Nombre de suffrages exprimés : 38

VOTES :

Pour : 37

Contre :

Abstentions : 2

Date de convocation : 10 avril 2025

Présenté par le Maire,
A Sainte Geneviève des Bois, le 7 avril 2025

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,
A Sainte Geneviève des Bois, le 7 avril 2025

Les membres du Conseil Municipal



M. PETTIT

Mme VASSEUR

M. VIMARD

Mme BOUCHON

M. ROGER

Mme SEBBAG

M. LE MEUR

Mme CARCASSÈRE

M. ZAOUTI

Mme DE JESUS CARLOS

M. LUNDA

Mme GARCIA

Mme CRIBIER

Mme JAUNET

Mme MICLOUD

M. OUAREM

M. DECOMBLE

M. OBIANYOR

Mme MOLINARI

M. MINATCHY

M. BOULANGER

Mme FERROUDJI



M. MARTINS



Mme MORENO



Mme QADHI



M. BESSE

M. TUM

M. CHAUVEAU



Mme QUENEL

M. PANTER

M. SIMON



Mme JEROLL

Mme ROLLY



Mme BARTOLI

Mme AREL



Mme BUSSON

M. ZLOWODZKI



Mme SCHLAVIER

M. CHOLLET



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10 Avr 2025
et de la publication le

A Sainte Geneviève des Bois, le 10/04/2025

